



Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne-Rhône-Alpes

Mairie de Brens
454 rue du centre
01300 BRENS

N/Réf : 2024/VJ
Affaire suivie par Véronique JABOUILLE
06/16/70/28/49 ou veronique.jabouille@cnpf.fr
Objet : Avis sur PLU

Belley, 22 janvier 2024

Monsieur le Maire,

La forêt privée est fortement représentée sur votre commune. Nous tenons à rappeler que la forêt a un rôle de production de bois, ressource naturelle et renouvelable. La multifonctionnalité de la forêt ne se résume pas uniquement à ses fonctions environnementales (qualité de l'eau, stockage du carbone, protection des sols, biodiversité) et sociales (paysage, accueil du public, développement touristique, etc.) mais encore pour sa fonction économique. De ce fait les forêts privées et publiques ont un rôle économique qu'il ne faut pas négliger. La gestion et l'exploitation raisonnée des forêts permettent d'assurer et de maintenir des emplois locaux, au même titre que l'agriculture.

Il nous paraît important que l'ensemble de la filière Forêt bois puisse atteindre les objectifs fixés dans le Programme National de la Forêt et du Bois, décliné au niveau Régional et des engagements de la France au niveau international sur les énergies renouvelables dont le bois.

Vous avez classé beaucoup de surface en EBC. Nous tenons à vous rappeler les dispositions de l'arrêté préfectoral de dispense d'autorisation dans l'Ain (arrêté préfectorale du 18 septembre 1978). Il conviendra de les appliquer lors des demandes de coupes.

L'avis du CNPFP est **favorable**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement relatif à ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique JABOUILLE
Ingénieure Ain et Isère CNPFP AURA



